

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	27
Représentés	13
Absents	3

Votes	
Pour	33
Contre	7
Abstention	
N.P.P.V	

**Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le**

de la publication le

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 26 juin 2024

Le mercredi 26 juin deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 18 juin 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présent.e.s :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, LORES Monique, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, CHALBI Yacin, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, SASU Hancès, BANCE Stéphane, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, GARROUT Karim, CHASSAY Laurent, BOLLE Kristian, BOURVEN Julien, SOMSOUK Billy, DESROCHES Damien, AOUMMIS Hassan, FOURNIAUD Martine, ESSONE-MENGUE Terence, BENKAHLA Malika, GUILLAUD-BATAILLE Fabien, HUTIN Sébastien,

Étaient représenté.e.s :

MARQUES Henrique donne mandat à OSTERMEYER Sushma
LANTERNIER Lucie donne mandat à FRANCISOT Amandine
ALIROL Béatrice donne mandat à COELHO Vasco
CHIRRANE El Arbi donne mandat à ID ELOUALI Ali
COHEN Rachel donne mandat à DRUART Frédéric
DIMNET Jocelyne donne mandat à LORES Monique
POUDY Franklin donne mandat à DESROCHES Damien
OMRANE Alain donne mandat à HACHE Bénédicte
FADLI Hafida donne mandat à FONTAINE Sabrina
BEZACE Mathilde donne mandat à CHALBI Yacin
FOURNIER Laura donne mandat à GAULIER Danièle
DESPRES Catherine donne mandat à AOUMMIS Hassan
BALIAS Thierry donne mandat à FOURNIAUD Martine

Étaient absent.e.s :

LEMOINE Nathalie
FONDENEIGE Matthias
DOS REIS Sabrina

Secrétaire de séance :

DESROCHES Damien

O B J E T

**Approbation du Budget Supplémentaire – Exercice 2024 –
Budget Principal**

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20240703-DEL-24-076-BF
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

Approbation du Budget Supplémentaire – Exercice 2024 – Budget Principal

LE CONSEIL,

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2311.1 à 3, L 2312.1 à 4 et L 2313.1 et suivants,

Vu la délibération n°24.005 du 7 février 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'élaboration du Budget Primitif 2024,

Vu la délibération n°24.021B du Conseil municipal du 3 avril 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 26 juin 2024 approuvant le compte financier unique de l'exercice 2023,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 26 juin 2024 approuvant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

DÉLIBÈRE

Article 1 : Adopte le **budget supplémentaire** de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Reprise des résultats de 2023				
Restes à réaliser 2023 (= reportés en 2024)			1 112 777,94	1 457 333,74
002-Excédent de fonctionnement reporté		345 382,00		
001-Solde d'exécution de la section d'inv. reporté			9 649 057,60	0,00
1068-Affectation du résultat de fonct.				9 823 514,10
	0,00	345 382,00	10 761 835,54	11 280 847,84
Inscriptions nouvelles 2024	665 688,00	320 306,00	238 012,30	-281 000,00
TOTAL BS 2024	665 688,00	665 688,00	10 999 847,84	10 999 847,84

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification et/ou de sa publication. Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance du 26 juin 2024.

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA,
Maire de Choisy-le-Roi


Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20240703-DEL-24-076-BF
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024